



GIARDIASE EN SERVICE DE GARDE

Cas 1

Stéphane est un bambin âgé de 15 mois qui fréquente un centre de la petite enfance depuis la fin de l'automne. Depuis quelque temps, il est moins actif, il mange avec moins d'appétit et ses selles sont plus molles et malodorantes que d'habitude. Sa mère explique que ces symptômes sont dus à une intolérance au lactose et qu'il n'est pas contagieux. Toutefois, il est à noter que Stéphane s'est baigné à plusieurs reprises dans un lac au cours de l'été.

Cas 2

Philicienne, une fillette de 3 ans, fréquente un service de garde en milieu familial deux jours par semaine. La présence de « YoYo » le lapin la rend très heureuse, car elle adore jouer avec lui et le flatter. Malheureusement, ce matin, Philicienne est absente, car elle présente de la diarrhée importante qui déborde de sa couche, des crampes abdominales et des vomissements. Elle guérit en quelques jours, mais, deux semaines plus tard, elle présentera à nouveau les mêmes symptômes.

Cas 3

Jonathan, un bambin de 9 mois, et son frère de 7 ans fréquentent le centre aquatique depuis deux mois. Depuis trois semaines, Jonathan a eu, à plusieurs reprises, des épisodes de diarrhée intermittente. Les symptômes de Jonathan durent environ deux à trois jours, suivis d'une rémission de quatre jours, et le cycle recommence. La famille n'a pas fait de voyage en dehors du pays.

Stéphane, Philicienne et Jonathan devraient-ils être retirés du service de garde?

Un enfant qui présente des symptômes de gastroentérite devrait être retiré du service de garde si :

- il est trop malade pour participer aux activités du groupe;
- il a présenté deux vomissements ou plus durant les dernières 24 heures;
- il présente de la diarrhée, qu'il soit incapable d'utiliser les toilettes pour chacune de ses selles (incontinent) ou, lorsqu'il porte une couche, que ses selles ne peuvent pas être contenues dans celle-ci;
- il a du sang ou du mucus dans les selles;
- il fait de la fièvre.

Cet enfant peut retourner au service de garde en absence de fièvre, de sang ou de mucus dans les selles, s'il est continent ou que les selles peuvent être contenues dans la couche.

Le retrait du service de garde n'est pas requis pour Stéphane. Par contre, Philicienne et Jonathan doivent être retirés lorsqu'ils présentent les symptômes énumérés ci-haut.

Le personnel (travaillant auprès des enfants) qui présente de la diarrhée doit être retiré du service de garde, ou réaffecté, en présence d'incontinence, de sang ou de mucus dans les selles, ou de fièvre associée.

Si le personnel manipule des aliments (ex. : donner des collations ou aider aux repas) le retrait ou la réaffectation est recommandé jusqu'à 48 heures après la disparition des symptômes.



Enfin, après avoir consulté un médecin, les parents de Stéphane, Philicie et Jonathan ont appris que ces derniers souffrent tous d'une infection parasitaire de l'intestin par le parasite nommé *Giardia lamblia*. L'infection s'appelle aussi la giardiose.

La giardiose est la maladie parasitaire la plus fréquente au Canada et on la retrouve partout dans le monde.

Elle atteint plus souvent les enfants en âge de fréquenter un service de garde, mais elle peut aussi infecter les éducatrices, les parents et les autres membres de la famille, surtout ceux qui changent les couches d'un enfant atteint.

Ce parasite peut contaminer les cours d'eau et survivre plusieurs mois dans l'environnement.

C'est en avalant de l'eau de baignade que Stéphane et Jonathan ont attrapé l'infection, alors que pour Philicie, la contamination s'est produite suite aux contacts avec le lapin.

Pour être infecté, il faut avaler des œufs de parasites qui se retrouvent :

- sur les mains, objets ou surfaces contaminés dans l'eau potable ou de baignade contaminées;
- dans les aliments contaminés;
- dans les excréments d'animaux domestiques ou sauvages;
- sur le pelage d'un animal domestique (lapins, animaux de la ferme).

Stéphane, Philicie et Jonathan présentent tous des symptômes digestifs plus ou moins sévères, et parfois récurrents.

Souvent sans symptôme, la giardiose peut causer :

- de la diarrhée aiguë, chronique ou intermittente;
- de la fatigue;
- des ballonnements, flatulences;
- des crampes abdominales;
- des selles grasses, pâles et nauséabondes;
- une perte d'appétit;
- une perte de poids;

- des vomissements;
- de la fièvre.

Un ou plusieurs symptômes peuvent être présents. La maladie peut revenir de façon cyclique. Dans ce cas, cette infection fait penser à des épisodes répétés de gastroentérite.

L'infection est bénigne et sans symptôme dans la majorité des cas. Dans de rares cas, comme pour Stéphane, l'infection chronique peut entraîner une intolérance au lactose.

La période d'incubation varie d'une à quatre semaines.

Une personne est contagieuse tant que des œufs de parasites sont présents dans ses selles. Cette période peut durer plusieurs mois et le risque de transmission est plus grand en présence de diarrhée.

Pour savoir de quoi souffrent leurs enfants, les parents de Stéphane, Philicie et Jonathan ont dû consulter.

Des tests sur les selles doivent être faits pour identifier le parasite. La présence de celui-ci dans les selles ne se voit pas à l'œil nu.

Le test est recommandé seulement chez les personnes qui présentent des symptômes.

Stéphane, Philicie et Jonathan ont reçu des antibiotiques pour traiter leur infection, car ils présentaient des symptômes.

Le traitement est indiqué chez les personnes qui ont des symptômes de la maladie et pour qui des parasites dans les selles ont été identifiés. Sans traitement, les symptômes peuvent disparaître en quelques jours ou persister plusieurs mois.

Pour prévenir la propagation de l'infection :

Au service de garde de Stéphane, les éducatrices ont renforcé les mesures d'hygiène, telles que le lavage des mains, des surfaces et des jouets, et ont révisé la technique de changement de couche. Elles ont aussi utilisé des jeux d'eau avec le boyau d'arrosage plutôt qu'une pataugeoire, car celle-ci est plus difficile à entretenir.

Au service de garde de Philicie, dorénavant, YoYo le lapin reste tranquille dans son clapier en

dehors du service de garde sans contact avec les enfants.

Les parents de Jonathan éviteront que celui-ci fréquente le centre aquatique et toute activité de baignade pour deux semaines.

Il est recommandé de favoriser le lavage des mains à l'eau et au savon, car les solutions hydroalcooliques (gel à base d'alcool sans rinçage) ne sont pas efficaces pour éliminer les œufs de la giardiase.

Le lavage des mains est recommandé :

- après être allé à la toilette;
- après avoir changé la couche d'un enfant;
- après avoir aidé un enfant à aller aux toilettes;
- avant de manipuler des aliments;
- après avoir manipulé des œufs, de la viande ou de la volaille crue;

Références

- GROUPE DE TRAVAIL DE LA TCNMI. « Retrait ou réaffectation des manipulateurs d'aliments porteurs d'agents pathogènes potentiellement transmissibles par les aliments », 2014.
- [MSSS. Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et école du Québec – Guide d'intervention édition 2015, juillet 2000.](#)

Pour d'autres renseignements, vous pouvez consulter les autres éditions du bulletin [Express Garderie](#) sur notre [site Web](#).

Responsable du projet :

Patricia Cunningham, conseillère en soins infirmiers, Équipe des maladies infectieuses

En collaboration avec :

D^{re} Chantal Boucher, médecin-conseil, Équipe des maladies infectieuses

D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

Secrétariat : Marie-Pier Bélanger

Production : Service de protection des maladies infectieuses et de santé environnementale
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
245, rue du Curé-Majeau, Joliette, Québec, (Québec), J6E 8S8
450 759-1157, poste 4223

- avant de manger;
- après avoir touché un animal ou son environnement.

Pour plus de détails sur les mesures d'hygiène, voir le chapitre 4 du *Guide de prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec* et/ou les liens suivants :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guid-e-garderie/chap4-animaux.pdf>

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guid-e-garderie/chap4-changement-de-couches.pdf>

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guid-e-garderie/chap4-hygiene-des-mains.pdf>

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guid-e-garderie/chap4-qualite-de-leau.pdf>

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec



Dépôt légal : Deuxième trimestre 2016

ISSN : 1718-8210

ISSN : 1920-2547 (En ligne)

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

